



e-impots.gouv.ci

Portail fiscal officiel de Côte d'Ivoire



PRÉSENTATION DU PORTAIL
**CONNEXION
D'UN UTILISATEUR
AU COMPTE ENTREPRISE**



Direction générale des Impôts
République de Côte d'Ivoire



MBPE
MINISTÈRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT

LA CONNEXION AU PORTAIL E-IMPÔTS

ESPACE ENTREPRISE

Votre entreprise possède un espace unique pour la gestion de ses déclarations et de ses paiements.

Le NTD (Numéro de télédéclarant) est un numéro propre à votre espace entreprise. Il est commun à tous les utilisateurs autorisés à se connecter pour le compte de votre entreprise.

UTILISATEURS

Votre entreprise peut autoriser plusieurs utilisateurs à se connecter à son espace sur le portail e-impots.gouv.ci

À l'adhésion, un administrateur est désigné. Il peut ensuite gérer librement les autres utilisateurs et leur attribuer des habilitations différentes en fonction des besoins et de l'organisation interne de l'entreprise.

CONNEXION AU PORTAIL

Saisir vos identifiants pour accéder à votre espace.

Email

Numero de télédéclarant

Cliquez dans la grille pour composer votre code

2 1 6 5 8

9 4 7 0 3

ACCÉDER À MON COMPTE

Mot de passe oublié ?

CONNEXION AU PORTAIL

Pour se connecter au portail, un utilisateur doit disposer de trois éléments :

1. **Email** : email de l'utilisateur renseigné à la création de l'utilisateur ou lors de l'adhésion au portail ;
2. **NTD** : numéro de télédéclarant confidentiel de l'entreprise ;
3. **Mot de passe** : mot de passe numérique fixe de l'utilisateur.

Il doit être saisi à la souris en cliquant sur le clavier numérique de sécurité :



CODE DE CONNEXION À USAGE UNIQUE

Pour plus de sécurité : un code à usage unique à chaque connexion

A chacune de vos connexions, un code à usage unique vous est transmis par email :

1. Cliquez sur « Recevoir le code par email » ;
2. Consultez votre boîte email (email lié au compte utilisateur) ;
3. Saisissez le code reçu dans le champ prévu ;
4. Cliquez sur « Se connecter ».

Vous êtes à présent connecté à votre espace entreprise.

POURQUOI UN CODE À USAGE UNIQUE ?

Afin de protéger votre entreprise des risques de piratage, la Direction générale des Impôts a souhaité mettre en place ce code à usage unique à chaque connexion.

Il garantit ainsi à tous les contribuables un niveau de sécurité maximum.

CODE DE CONNEXION A USAGE UNIQUE

Pour vous connecter, vous devez utiliser le code temporaire qui vous sera envoyé par email :

Cliquez ici pour générer un code

Saisissez le code reçu par email

Se connecter

VOUS N'ARRIVEZ PAS À VOUS CONNECTER ?

EN CAS DE PROBLÈME AVEC VOTRE ADRESSE EMAIL

Nous vous conseillons d'utiliser votre email professionnel. Si vous ne vous souvenez plus de l'adresse email utilisée pour la connexion, contactez votre administrateur entreprise pour la mettre à jour avec une adresse email valide et fonctionnelle.

EN CAS DE PROBLÈME AVEC VOTRE NTD

Si vous ne connaissez pas votre NTD (Numéro de télédéclarant) ou l'avez oublié, rapprochez-vous de la cellule d'assistance e-impôts pour demander un renvoi du NTD.

EN CAS DE PROBLÈME AVEC VOTRE MOT DE PASSE UTILISATEUR

Vous avez perdu votre mot de passe ? Cliquez simplement sur le lien « mot de passe perdu » sur le bloc de connexion de la page d'accueil et saisissez les informations demandées pour réinitialiser votre mot de passe.

EN CAS DE PROBLÈME AVEC LE CODE DE CONNEXION À USAGE UNIQUE

Vous n'avez pas reçu votre code de connexion à usage unique ? Vérifiez tout d'abord dans le dossier « spam » de votre messagerie.

Sinon, contactez votre administrateur ou la cellule d'assistance e-impôts pour vérifier et mettre à jour l'adresse email enregistrée sur votre compte.

NOUS CONTACTER

Site Internet : <https://e-impots.gouv.ci>
Téléphone : +225 20 21 10 90 / 20 21 90 81 / 20 21 71 08
Cellulaire : +225 42 25 25 25 / 07 34 73 47 / 07 63 76 37
N° Vert : 800 88 888
Courriel : e-impots@dgi.gouv.ci
Adresse : Direction générale des Impôts
Cité administrative, Tour E, BP V 103 Abidjan



Direction générale des Impôts
République de Côte d'Ivoire



MBPE
MINISTÈRE DU BUDGET ET
DU PORTEFEUILLE DE L'ÉTAT